



La vie de la Société

Comme on a pu le constater ci-dessus, le nombre de nos adhérents a encore augmenté au cours de l'année écoulée et notre association voit, de ce fait, son autorité renforcée. Cet accroissement du nombre de nos adhérents me surprend un peu si l'on considère l'actuelle prolifération des groupes ou associations qui, tous, se préoccupent d'éducation populaire ou d'animation. A ce jour, dans notre commune, quinze associations occupent les « créneaux » ! Ce fait social, général dans notre pays, n'a pas manqué de retenir l'attention des sociologues qui l'expliquent chacun à leur manière :

- besoin de recréer une vie démocratique dans un pays suradministré, où les corps élus ne jouent plus leur rôle dans ce domaine
- désir de s'attribuer, au moins, une parcelle de Pouvoir
- souci d'échapper à l'isolement qu'engendrent les conditions de la vie moderne et de l'habitat dispersé.

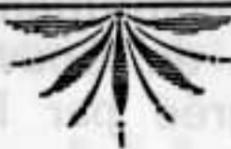
Quoi qu'il en soit, cette prolifération entraîne, pour certains de nos compatriotes, un surcroît de dépenses qu'occasionne le paiement des diverses cartes d'adhérents que l'amitié, la pitié, le qu'en-dira-t-on, ou la lassitude ne leur permettent pas de refuser. Aussi la fidélité de nos adhérents nous est-elle très sensible, particulièrement le geste de ceux qui, dès janvier, traditionnellement nous adressent leur cotisation. Aussi comprendra-t-on que nous évitions le « démarchage », la « relance » même auprès de ceux qui ont... oublié, et que nous préférions les considérer comme démissionnaires après deux années « d'oubli ».

C'est pour répondre à cette confiance que j'apporte tout le soin dont je suis capable à la confection du Bulletin Annuel, bulletin d'information générale certes, mais aussi élément de culture et enfin, pourquoi pas, contre-valeur de votre cotisation .

C'est pour répondre à votre confiance que les responsables des diverses activités poursuivent leur tâche, pas toujours facile, on le sait bien. Il est très facile de décider d'entreprendre, il est facile d'émettre des idées, chacun le sait. Il est beaucoup plus difficile de maintenir l'enthousiasme du premier jour, de raviver l'intérêt, de protéger la cohésion des groupes.

C'est ce qui, pourtant, a été réussi dans toutes nos activités, malgré plusieurs années d'existence.

On trouvera, ci-après, le procès-verbal de l'assemblée générale du dix-neuf Août dernier, compte-rendu sommaire de notre action et de nos activités. Il sera suivi de développements particuliers pour les chapîtres qui l'exigent.



Assemblée Générale du 19 Août 1979

L'Assemblée Générale qui se tient Salle des réunions de la Mairie, est ouverte à 17 heures, par M. le Président, devant une centaine de personnes.

Sont excusés : M. le Maire, MM. De Lastic, Zuber, Seibel et Mme Rauzet.

A la tribune, prennent place, à côté de M. Julien, Président, MM. Villeneuve, maire-adjoint, et Darasse, président d'honneur de la Société.

M. Valières est chargé d'assurer le secrétariat de séance.

Le Président propose l'ordre du jour qui va être débattu point par point.

LA VIE DE LA SOCIETE.

Effectifs au 19 Août 1979 : 376, soit une augmentation de 8 % sur 1978 (41 adhésions nouvelles — 9 démissions volontaires ou tacites — 2 décès).

Un hommage est rendu aux deux disparus :

M. Philippe DU POUGET, fidèle adhérent, véritable et conscient ami du vieux Saint-Antonin.

M. Pierre BAYROU, qui tint une place éminente dans la vie Saint-Antoninoise en général et dans celle de notre Société en particulier. Il s'est éteint ici même où il est né, où il a vécu, « dans ce pays qu'il aimait d'un amour immodéré, ce pays qu'il connaissait mieux que personne, ce pays qu'il a fait connaître et aimer aux autres ».

Retenons quelques faits marquants de l'année écoulée :

- Agrément officiel en qualité de « Société d'Education Populaire » ;
- Participation à la constitution du dossier de classement de l'immeuble du Couvent des Génovéfains -- (classement non agréé par les architectes des Bâtiments de France) ;
- Vigoureuse intervention contre le projet de réfection de la toiture de l'Eglise en carton bitumé (shinglen) ;
- Participation à la Commission d'étude de la tranche finale de la réfection de l'immeuble de la Mairie ;
- Participation officielle au contrat de secteur pour l'ouverture d'un « Foyer du 3^e Age » ;
- Participation du Président au jury d'attribution du prix départemental des métiers d'Art ;

Par contre, nous déplorons de ne pas avoir été consultés pour :

- les délibérations de la Commission des Sites (toit de l'Eglise) ;
- la constitution de l'organisation officielle d'accueil de la vallée de l'Aveyron.

Outre les activités d'animation spécifiques, l'animation des soirées de morte-saison (Connaissance du Monde, diaporama...), nous avons assuré les visites guidées dont le succès est incontestable.

Enfin, la publication de notre Bulletin de liaison, par la variété et la richesse des articles présentés, marque une nette progression de la qualité de cette édition.

En conclusion, le Président souhaite la participation plus active des Saint-Antoninois exilés (à l'exemple de MM. Clément, Régnier, Madame et M. Asselain) et répond à quelques critiques ou suggestions d'adhérents.

* * *

SITUATION FINANCIERE.

Il ressort des chiffres présentés par M. AVELINE, trésorier, un excédent de dépenses de 4.909,74 F en raison des avances faites pour la réédition du Guide des Sentiers Pédestres (1500 exemplaires) et de l'achat de 25 médailles (dont 5 en argent).

La cotisation minimale sera portée à 20 F pour 1980, le prix de revient par adhérent du seul Bulletin étant de 15,22 F.

Le rapport du Trésorier est adopté à l'unanimité.

* * *

COMPTE - RENDU DES RESPONSABLES D'ACTIVITES DIVERSES.

✧ Mme JULIEN, responsable de la chorale (une trentaine de membres assidus) rend hommage aux anciens instituteurs qui nous ont donné ce goût des « chansons en patois », essentiel du répertoire. Son objectif : conserver, faire vivre et aimer tout aspect de notre patrimoine culturel.

✧ M. DELZARS remplace M. de LORENZI pour le groupe photo. Il se réjouit de son installation dans le local du « Foyer Communal » et déclare le groupe ouvert à tous, les réunions ayant lieu chaque jeudi en soirée.

✧ Madame MASSAL est satisfaite de la participation assidue d'une trentaine de personnes depuis trois ans aux sorties mensuelles. Le Guide des Promenades, réédité dans sa forme définitive, répertorie 10 sentiers entièrement balisés ; elle souhaite que tout usager des sentiers soit conscient que leur entretien est du ressort de tous.

✦ M. JULIEN, responsable de la conservation des sites et monuments, donne des précisions sur sa participation aux discussions concernant la réfection de la toiture de l'Eglise (tuiles plates), l'élargissement du pont de l'Aveyron (pas de décision à ce jour), le remplacement des supports métalliques les plus gênants par des poteaux bois.

✦ M. PAJOT du C.N.R.S., nouveau membre de la Société, effectue des fouilles archéologiques au Frau de Cazals ; il nous gratifie d'un très intéressant exposé sur les dolmens de notre région (21 inventoriés sur la commune) qui doivent être protégés des destructions conscientes ou non ; ce qui explique que ne soit pas divulgué l'inventaire de ces monuments. Il conduira une visite de la nécropole du Frau, pour les membres de la Société intéressés.

En hommage au travail de M. Pajot, et pour récompenser l'effort qu'il fournit pour l'initiation des jeunes, le C. A. lui alloue le prix annuel de la Société (300 F) qui n'avait pas été attribué depuis 1974.

* * *

ELECTIONS.

Quatre membres du Conseil d'Administration étaient renouvelables : MM. DELZARS Jean et VALIERES Yves, Mesdames COMBES Jeanne et MASSAL Roseline : ils ont été réélus à l'unanimité des votants.

* * *

RAPPORT MORAL.

L'intense animation de notre ville, cette année, semble prouver que le but fixé en 1972 : mettre tout en œuvre pour que Saint-Antonin ne meure pas tout à fait — est atteint. Grâce aux structures d'accueil mises en place depuis dix ans par la Municipalité, mais aussi à l'attrait culturel que notre Société s'est efforcée de lui donner, notre ville connaît ce renouveau, passager certes, et incertain, mais bien réel. Ce qui nous encourage à persévérer dans la protection du Vieux Saint-Antonin ; plus que jamais s'impose une action de sauvegarde, de rénovation, de réhabilitation de notre vieille ville, qui ne doit pas devenir, comme tant d'autres, un musée déserté.

« Nous ne devons pas craindre d'être taxés de passéisme ; seuls les véritables progressistes ont le souci de conserver les témoins du passé ». Tel est le mot de la fin du Président dont l'exposé, l'action et l'orientation de la politique sont approuvés par un crépitement d'applaudissements.

Le Secrétaire de séance : Y. VALIERES.



Conservation des Sites et des Monuments

LA TOITURE DE L'EGLISE. — Le Conseil Municipal avait décidé sa réfection en Janvier 1979. Une querelle d'école, comme dit Monsieur le Maire, opposa alors les tenants de l'ardoise aux partisans de la tuile. La Commission des Sites, réunie le 12 Avril, trancha : on prendrait du papier goudronné peint en rouge ! Cette décision consternante me dicta un long et vigoureux article que publia le Journal « La Dépêche » du 3 Mai (avec un retard de 12 jours !). Le manque de place interdisant sa reproduction intégrale, je n'en transcrirai que la conclusion : /

« Non, ce n'est pas possible ! Nous protestons énergiquement contre cette effarante, consternante et décourageante décision dont on n'a pas mesuré, certainement, toutes les déplorables conséquences. Les Pouvoirs Publics, en décidant de classer notre vieille ville comme « site inscrit » ont, de ce fait, et, à notre avis, implicitement ou explicitement, accepté de pourvoir, si besoin, aux moyens d'assurer le respect de leur décision.

... Nous demandons simplement que soit préservé notre site ! ».

Le site sera respecté ! L'église sera recouverte avec des tuiles plates, artificiellement vieillies !

LE PONT D'AVEYRON. — Il est vieux, lui aussi, et nécessite des réparations. Nous avons suivi, avec attention, l'évolution du projet de 1977. M. l'Architecte départemental des Bâtiments de France a participé à l'élaboration des dessins définitifs. Le projet arrêté nous paraît acceptable, compte tenu des impératifs de la circulation. Nous aurions souhaité, pour notre part, qu'aient pu être rétablis les refuges sur les avant-becs des piles centrales.



LE VIEUX SAINT-ANTONIN. — C'est dans la morne tristesse de l'hiver qu'on peut mesurer la profonde désolation de notre vieille ville qui, dans peu d'années, sera presque vidée de ses derniers habitants permanents, si une action décisive n'est pas conduite pour une indispensable revitalisation. Sans doute, on a pu noter avec satisfaction, la réfection de quatorze toitures pour la seule année écoulée. Mais il est significatif que, pour la première fois, depuis 1974, nous n'ayons pu accorder aucune médaille pour la restauration des maisons de la vieille ville. Certaines restaurations prometteuses sont arrêtées ; le dossier de classement de la Maison du Roy est toujours en souffrance au Ministère depuis 1977...

Non, l'avenir de notre vieille ville n'est pas réjouissant ; et nous nous acheminons, tout doucement, vers le sort que connaît le vieux Cordes : magasins et boutiques qui ouvrent durant deux mois d'été avec tout ce que cela comporte d'artificiel et de clinquant. Cet été, quatorze boutiques ou magasins d'artisans d'art ; cet hiver, trois seulement sont restés ouverts en permanence !

Notre association ne peut, malheureusement, rien contre cette agonie ! Que prêcher dans le désert !



RUISSEAU DE LA BONNETTE. — Par lettre du 12 Décembre, nous avons fait connaître à M. le Préfet notre opposition au projet de « curage et de nettoyage des rives » de ce ruisseau. Comme ce projet semblait porter atteinte aux propriétés privées, les manifestations d'opposition ont été, vous le devinez, très nombreuses.

FORET DES BOUYSSETTES. — Les pins et les cèdres qui avaient triomphé de l'aridité du sol sont ravagés par les chenilles. Ne peut-on rien faire contre ce fléau ?



ARCHIVES MUNICIPALES. — Le très long et très laborieux classement des archives modernes se poursuit et le nombre de consultants augmente d'année en année. La salle des archives est devenue un centre d'études, ignoré mais fécond, ainsi qu'en témoigne le très remarquable travail de Claude Harmelle et Gabrielle Elias, présenté dans ce bulletin. Ces chercheurs parisiens de haute compétence travaillent depuis plusieurs mois dans l'ancienne chambre du Prieur Mage !

Nous souhaiterions, pour marquer l'année du patrimoine, pouvoir présenter les documents les plus prestigieux mais nous manquons de vitrines pour une pareille exposition.



MUSEE MUNICIPAL. — Le nombre de visiteurs reste stable : 2000 environ pour l'année. Là aussi, le manque de mobilier ne permet pas une présentation satisfaisante et un renouvellement nécessaire des objets dont certains, intéressants, sommeillent dans l'obscurité du dépôt ! Les dons deviennent plus rares.

Madame Schreiber et M. Jacques Neveu nous ont offert divers articles provenant de l'ancienne brasserie Vaissières :

- une remarquable lampe à acétylène fabriquée par le maître Plagaven ;
- deux bouteilles de limonade à bouchons de verre, d'où nous tirions nos billes, autrefois ;
- une bouteille d'eau de Seltz à la marque Vaissières.

Madame PUGET, une assiette calotte ;

Monsieur Eloi CAVAILLE, un poêle à pétrole et une gaine de réverbère.



Faits notables de l'Année écoulée

- Des centaines d'enfants ont parcouru les rues de notre vieille cité, **en Juin dernier**, sous la conduite de responsables de la Fédération des Œuvres Laïques que nous avons initiés à la visite commentée.
- Participation à la mise en place et au déroulement du stage **Connaissance de la France**, début juin, stage organisé par les Francs Camarades sous l'égide de la Jeunesse et des Sports.
- Début Juillet : parution de la **Troisième Edition** du Guide des Sentiers. — 60 km de sentiers reconnus, ouverts et balisés par le Groupe Pédestre.
- Ouverture d'une permanence à l'annexe du S. I., place de la Halle, chaque dimanche matin de Juillet et Août. Cette initiative sera reconduite en 1980, afin de faciliter nos contacts avec nos adhérents.
- **Mi-Juillet** : exposition photo au musée. Le groupe photo présente le thème : Nos façades, réussites et erreurs, en noir et blanc.
- **20 Juillet** : A notre initiative, un groupe de Scouts de France réalise le nettoyage des abords de la source de la Gourgue et rebalise les PR 8 et PR 5.
- **Juillet et Août** : Plus de 300 personnes suivent les 6 visites commentées. Celle de 11 Août rassemblera 85 personnes !
- **5 Août** : Mise en marche du moulin à huile. Nous fabriquons 10 litres d'huile de noix !
- **10 Août** : Conférence de M. Claude Clément sur le sujet : Initiation à l'Astronomie. Bel exemple de participation d'un adhérent « exilé » à la vie de l'Association.
- **Du 5 au 19 Août**, le Troisième Salon d'Eté accueille plus de 2000 visiteurs et son budget est presque équilibré.
- **Le 19 Août**, soirée artistique devant 200 personnes.
- **Le 25 Août**, plus de 60 personnes participent à la visite de la Nécropole du Frau de Cazals sous la conduite de M. B. Pajot.

- En Novembre : ouverture de l'atelier de danses populaires.
- **12 Décembre** : conférence avec projection devant les membres de la Société Archéologique sur le sujet : Construction et Restauration de l'Ancien Couvent des Génofévains - actuelle Mairie. Cette communication a provoqué l'intervention personnelle de M. le Président de la Société Archéologique auprès de Madame le Conservateur Régional des Bâtiments de France qui semble disposée à revenir sur sa décision de refus de classement de cet édifice. Cette conférence sera présentée, l'été prochain, à l'intention de tous nos adhérents.
- **28 Décembre** : soirée-veillée de fin d'année.
- Au cours de l'année 1979, il a été vendu :
 - 312 Guides illustrés,
 - 280 Guides des Promenades,
 - 21 Disques seulement.

La vente de nos éditions représente ainsi une part très importante de nos recettes annuelles.

G. J.



NOTES DE LECTURE

...L'urbanisme moderne a saccagé les charmes du voisinage. Tout a été combiné pour que les habitants perdent le goût de se singulariser et de se froter les uns aux autres. Les traites les enferment plus certainement que des murs. Astiquage, émulation et endettement assurent un émiettement qui décourage toute initiative, interdit tout rassemblement et dispense de toute surveillance. Loin de se plaindre, les victimes en redemandent. Cela s'appelle le libéralisme...

Bertrand Poirot-Delpech
Le Monde, du 7 Septembre 1979.

... L'extension souvent « sauvage » du parc bâti a entraîné des conséquences fâcheuses pour l'harmonie et l'équilibre non seulement des ensembles urbains, mais aussi des paysages ruraux.

Le petit lotissement isolé, la villa perchée sur une crête, la maison préfabriquée bien en vue sur une éminence, sont beaucoup plus destructeurs d'espace naturel que les mêmes accolés au village existant. Ajouter dix maisons à une bourgade n'ôtera aucune valeur à la campagne environnante ; laisser construire deux villas dans la plaine ou sur une hauteur, entourées de clôtures en ciment, ce sont des hectares entiers qui seront « contaminés », altérés par cette nouvelle présence.

... Le mitage des sites ruraux... porte aux sites une atteinte profonde et définitive...

... C'est maintenant le « mitage » des espaces périurbains et ruraux qui devient dangereux pour les sites...

Conseil Economique et Social (Rapport sur
La préservation du patrimoine architectural,
archéologique et paysager de la France,
du 9 Mai 1979).

... Qu'est-ce qui a pu se passer dans la tête des gens du XX^e siècle pour qu'ils préfèrent aller grossir le troupeau des villes au lieu de rester ici, à vivre de leurs troupeaux de moutons ? Question idiote, évidemment, mais finalement indépassable. Et sans jouer les prophètes, quoique ce soit chaque jour plus facile, il est probable qu'un jour viendra où tous ces lieux seront à nouveau habités. Et pas seulement un mois par an par les résidents secondaires.

Jean-Paul Chavent,

Le Quercy ivre de pierres

Quercy-Magazine de Janvier 1980.



SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN - Bilan Financier arrêté au 31 Décembre 1979.

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	10.040,30 F.	DEPENSES D'ADMINISTRATION	1.391,60 F.
VENTE D'EDITIONS	6.670,00 F.	- Secrétariat :	739,90 F.
SUBVENTIONS	3.500,00 F.	- timbres postes :	651,70 F.
VISITES DE LA VILLE	1.050,00 F.	MATERIEL et MOBILIER	
SALON D'ETE	2.851,00 F.	(Duplic., Ecran, bureau)	2.734,63 F.
SEANCES PUBLIQUES	1.135,00 F.	BIBLIOTHEQUE - DOCUMENTATION	683,40 F.
INTERETS (Caisse d'Epargne)	1.130,23 F.	ACTIVITES CULTURELLES	4.116,43 F.
DIVERS	100,00 F.	- chorale :	52,00 F.
	<u>26.476,53 F.</u>	- audiovisuel :	421,85 F.
Supplément des dépenses sur recettes :		- danse :	133,00 F.
Dépenses	27.493,13 F.	- sentiers :	427,40 F.
Recettes	26.476,53 F.	- séances :	0,0 F.
		- salon d'été :	3.082,18 F.
	Déficit : 1.016,60 F.	FRAIS D'IMPRIMERIE	13.599,20 F.
		-- bulletins :	4.351,20 F.
		- guide des sentiers :	9.248,00 F.
		PRIX DE LA SOCIETE	300,00 F.
		ACHAT DE MEDAILLES	3.990,08 F.
		ASSURANCES	400 F.
		DIVERS	277,79 F.
			<u>27.493,13 F.</u>
SITUATION :		Avoir en caisse	2,133,71 F.
AVOIR au 31 Décembre 1978	18.073,59 F.	Avoir au C.C.P.	1.266,40 F.
Déficit 1979	1.016,60 F.	Avoir au Crédit Agricole	99,22 F.
		Avoir à la Caisse d'Epargne	13.557,66 F.
Nouvel avoir au 31 Décembre 1979 ..	17.056,99 F.	Total	17.056,99 F.

Le Trésorier : R. AVELINE.